** SUPERANNUATED TEACHERS OF SASKATCHEWAN**

**RAPPORT DU MEMBRE**

**Information**

**Membriété** –  11 362 – formant 42 chapitres, dont 2 en Colombie-Britannique

**NOTE :**

La Superannuated Teachers of Saskatchewan est constituée en un local de la Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan (FES) et est attribuée huit conseillers ayant droit de vote pendant toutes les réunions annuelles de la FES.

1. **Préoccupations majeures de votre association**
2. **Au niveau fédéral**
3. Créer un programme national d’assurances-médicaments.
4. Abaisser l’âge d’éligibilité à la SV de 67 à 65 ans.
5. Introduire un indice de prix pour les personnes âgées pour s’assurer que les prestations de la SV et la SRG s’alignent avec les augmentations réelles du coût de la vie.
6. Assurer une vigilance continue à l’égard de la loi C-27 et de la réforme des pensions.
7. Assurer un effort coordonné pour protéger les intérêts des aînés et améliorer leur qualité de vie grâce à un mécanisme comme un plan national de soins aux aînés ou un ministère des aînés.
8. **Au niveau provincial**
9. Ayant atteint une impasse dans les négociations provinciales pour les enseignants, la FES a demandé un arbitrage exécutoire. L’Éducation Relations Board a nommé le Conseil d’arbitrage et une décision est attendue en septembre 2018.
10. Au cours des derniers mois, des élections à la direction ont eu lieu pour le Saskatchewan Party et le NDP. La FES a lancé sa campagne « How to Pick a Premier » comme première étape d’une stratégie à long terme visant à ramener l’éducation à l’ordre du jour politique en Saskatchewan. La FES a vu là une occasion rare d’influencer la course à la direction des deux principaux partis politiques de la Saskatchewan et de s’assurer qu’ils comprennent l’importance d’un système d’éducation publique bien financé.
11. Le 26 février 2018, le gouvernement de la Saskatchewan a annoncé que la taxe de vente provinciale de 6 % ne s’applique plus aux primes d’assurance vie individuelle et collective, d’assurance maladie individuelle et collective, d’invalidité, d’accident et de maladie. L’exemption de la taxe est prolongée rétroactivement au 1er août 2017.
12. Budget de la Saskatchewan 2018

* L’éducation M-12 reçoit 30 millions de dollars de financement. Les conseils scolaires avaient réclamé le rétablissement de 54 millions de dollars de réduction dans le budget de l’an dernier.

1. **Activités principales de votre association depuis le dernier AGA de l’ACER-CART**
   1. La rencontre annuelle des présidences.
   2. Cinq rencontres de l’exécutif par année – conférences téléphoniques, lorsque requises.
   3. Les visites des chapitres du STS par la présidente.
   4. Des représentant(e)s chargés de faire la liaison avec l’exécutif provincial et chacun des 42 chapitres.
   5. La publication et la distribution de cinq numéros du périodique OUTREACH.
   6. L’appui aux chapitres hôtes d’activités récréatives à travers la province.
   7. Membre du Saskatchewan Seniors Mechanism.
   8. Deux bourses de 1 500 $ à des étudiant(e)s poursuivant des études universitaires
   9. Une subvention annuelle de 2 000 $ pour le soutien des activités de la Fondation du Dr Stirling McDowell.
   10. Des récompenses honorifiques de membres à vie.
   11. Saskatchewan Teacher’ Federation Planning for Retirement Seminars – Les présentateurs sont les invités de la Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan (FES) et représentent l’exécutif provincial de la STS qui est responsable des affaires financières et des initiatives politiques de l’organisation. Leur rôle consiste à exposer les raisons pour lesquelles les enseignants retraités pourraient se joindre au STS, fournir un aperçu des plans de santé et de soins dentaires de STS et fournir de la documentation et des coordonnées.
   12. STS Retirement Lifestyle Seminars – L’objectif de ces séminaires interactifs est de permettre aux participants d’examiner et de discuter des questions fondamentales sur la retraite et des réalités de la retraite. Les participants explorent leur préparation aux changements que la retraite apportera et à celui de leurs proches.
2. Les motions de L’AGA de votre association à l’AGA de l’ACER-CART seront transmises à l ′ACER-CART immédiatement après l’AGA du STS qui aura lieu entre le 8 et le 10 mai 2018.